



NOVION-*INFO*

Mai 2022 N°52



S O M M A I R E

P.1:
Le mot
du
Maire

P.2,3,4,
5
Budget
primitif

P.6, 7 :
Histoire
de
Novion

P.8,9,
10
La Vie
Associa-

P.11
Dates à
Retenir

P. 12
État
Civil,
Infos

Le mot du MAIRE



Je ne peux pas commencer cet édit sans avoir une pensée pour **Hervé Delloup** qui vient de nous quitter. André Valentin lui rend un hommage légitime dans ce bulletin.

J'associe à cet hommage le travail du monde médical et plus particulièrement celui de notre cabinet d'infirmières qui a rendu le quotidien d'Hervé moins pénible.

L'effectif de l'école est stable avec quatre classes. Les enseignants, l'équipe périscolaire et les parents d'élèves débordent d'imagination. Les jeux de piste, le carnaval, le Père Noël avec son âne sont une réussite. Cette émulation est salubre pour nos élèves.

Le dossier d'extension de la salle SE se poursuit. La consultation des entreprises va démarrer ce mois pour une réalisation dans le second semestre.

Les parcelles constructibles, Rue de la Glacière (Rte de Faissault), nous obligent à renforcer le réseau électrique qui est saturé à 95 %. Nous profitons de ces travaux pour changer l'alimentation de la station de pompage de l'eau potable. Le transformateur qui date de la construction du réseau devient un sujet de panne potentielle.

L'ensemble de ces travaux se fera par enfouissement.

A la vue de cette obligation, les travaux de la rue du Chesnois seront reportés pour 2023. Notre budget ne nous permet pas de mener de front l'ensemble des projets.

Dans notre village, des maisons changent de propriétaire, d'autres, vides, retrouvent des occupants. Cela nous réjouit et prouve l'attractivité de notre commune.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux habitants.

Notre projet de lotissement au centre du village reste d'actualité mais il doit s'adapter à une réalité économique actuelle.

Nous avons déposé un dossier de demande de subvention qui a été accepté pour la rénovation de la toiture de l'église. Ces travaux se feront en deux phases sur 2022 et 2023.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le changement de priorité de la Rue du Chesnois et de la Rue du Pressoir pour réduire la vitesse devant le lotissement Bonlieu. Dans le prochain bulletin, nous vous communiquerons l'étude issue du radar pédagogique qui a argumenté cette décision.

Dans ce numéro, le budget prévisionnel 2022 vous est exposé et vous découvrirez la vie de notre village.

Bonne lecture à tous et bel été à chacun **Ph.LANTENOIS**

AU CONSEIL MUNICIPAL

Réunis en séance le **12 Avril 2022**, les membres du conseil ont voté à la majorité **le budget primitif 2022** dont voici les éléments essentiels:

RECETTES

FONCTIONNEMENT	<i>Opérations réelles</i>	<i>TOTAL</i>
Atténuations de charges		400.00
Produits des services		370.00
Impôts et taxes		176 285.00
Dotations, subventions et participations		183 665.00
Autres produits de gestion courante		1 080.00
Produits financiers		0
Produits exceptionnels		2 191.71
Recettes de fonctionnement—Total		363 991.71
	Résultat reporté	245 759.68
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	609 751.39

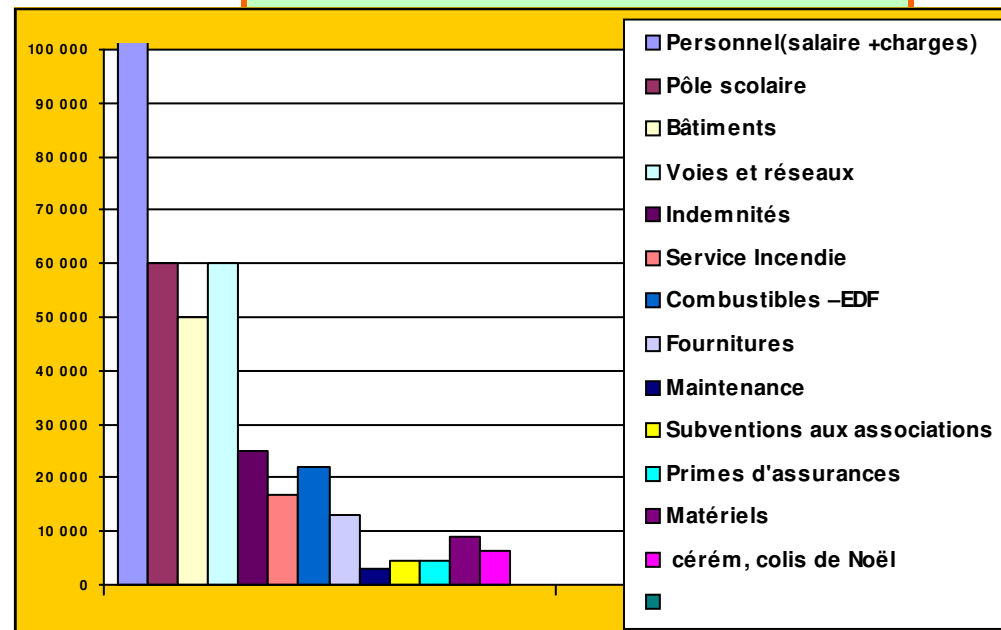
INVESTISSEMENT	<i>Opérations réelles</i>	<i>TOTAL</i>
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)		10 700.00
Emprunts		100 000.00
Subventions		81 066.00
Opération d'ordre entre sections		15 916.00
Virement de la section de fonctionnement		147 343.62
	Solde d'exécution 2021	99 758.04
	TOTAL des recettes d'investissement cumulées	454 783.66

DEPENSES

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Charges à caractère général			191 197.51
Charges de personnel et frais assimilés			113 000.00
Atténuations de produits			16 731.00
Autres charges de gestion courante			93 050.00
Charges financières			1 013.26
Dotation aux amortissements			15 916.00
Virement à la section D'investissement			147 343.62
Total des dépenses de Fonctionnement cumulées			609 751.39

INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Remboursement d'emprunts			14 662.22
Subvention d'équip- ment			136 555.51
Immobilisations en cours			168 000.00
Immobilisations in- corporelles			1 392.00
Immobilisations corporelles			93 311.28
Solde d'exécution négatif reporté			40 862.65
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées			454 783.66

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2022
DOTATIONS et SUBVENTIONS D'ETAT	169 014.00	183 665.00
IMPÔTS DIRECTS	160 701.00	176 285.00
TAXES DIVERSES et Dotations Communautaires	32 687.00	-

TAUX D'IMPOSITION DES 2 TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

Taxes	Rappel 2021	2022	TX Moyen National en 2021	TX Moyen Départemental en 2021
D'Habitation	0	0		
Foncière (bâti)	15.02+ 24.04 = 39.06	39.06	37.72	48.45
Foncière (non bâti)	21.77	21.77	50.14	30.25

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Coût des travaux	Subventions	Emprunt
Rue de la Glacière	122 304.00 (reste à charge) Après subventions FDEA)		30 000.00
Achat terrain	29 263.00		
Panneaux de signalisation	5 000.00		
Extension salle SE	168 000.00	81 066.00	70 000.00
Carte communale	6 751.00		
Participation SYREPE	7 500.00		
Voirie	57 503..39		

Don du Sang le 24 Février 2022 Salle SE



Au cours de cette collecte, se sont présentés 48 donneurs dont 6 pour lesquels c'était le premier don.

Après plus de dix années de dévouement pour l'organisation des collectes, Mme **Colette Afribo** a souhaité prendre sa retraite et à l'occasion de cette journée, a pu présenter Mme **Mireille Gambier** qui va lui succéder.

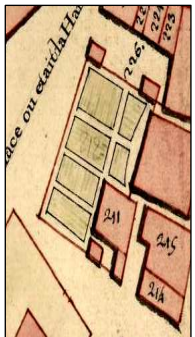
La prochaine collecte sera « événementielle » et aura lieu au **Musée Guerre et Paix** le 12 juillet de 16 h à 20 h.

Venez nombreux.



La Révolution à Novion : (par Luc Bouilly)

Première municipalité : dès 1787, à la suite de la création d'une Assemblée de la province de Champagne, qui organise la mise en place de municipalités, les habitants de Novion, Geoffreville et Provizy payant au moins 10 livres d'imposition se réunissent pour choisir, parmi ceux qui en payent plus de 30, un syndic, Jean-Baptiste Lallement, laboureur à Provizy, et six officiers municipaux Gabriel Coilly, taillandier à Novion, François Bausseron, Jean-Baptiste Philippoteaux, laboureurs à Provizy, Pierre Laurent, Guillaume Potier et François Patoureaux, laboureurs à Novion. Ils nomment également un greffier, Etienne-Matie Auvray, tourneur. Un représentant du seigneur et le curé rejoignent cette première municipalité, afin que les trois ordres soient représentés. Le 8 mars 1789, en vue des Etats Généraux qui doivent se réunir à Versailles, les habitants de Novion de plus de 25 ans élisent trois représentants à l'assemblée de bailliage qui se tient à Vitry-le-François les 10 et 13 mars : François Patoureaux, Robert Auvray, notaire, et Jean-Baptiste Moreaux, cordier. La loi du 23 avril 1790 crée les départements, les districts, les cantons et les communes : Novion devient chef-lieu de district et compte 157 citoyens actifs, payant une contribution supérieure ou égale à 3 jours de travail. Ces derniers élisent un maire, Simon Ludinart, aubergiste, cinq officiers municipaux et douze notables, formant le premier conseil municipal. Un procureur de la commune (Jean-Baptiste Dapremont) est par ailleurs chargé de veiller à l'application des lois.



Dans les premières années de la Révolution, les réunions de la nouvelle municipalité se tiennent au premier étage du presbytère, devenu « bien national ». Puis un bâtiment est construit en 1835 à la place d'une maison appartenant au 18^{ème} siècle à Jacques Vigreux, en bordure de la place, entre le cimetière et la rue du Culot.

Le presbytère et son jardin, en 1768 (avant sa reconstruction en 1773)

La loi du 10 juin 1793 autorisant les habitants à se partager ou à vendre les biens communaux, une assemblée se tient le 20 octobre 1793 sous la présidence de François Chatry, charbon, citoyen le plus âgé. Son fils

Gilbert Chatry, également charbon, est secrétaire provisoire. Le bureau définitif est élu par les 63 citoyens présents et comprend Robert Auvray, notaire, président, Nicolas Le-grand, secrétaire, Jean-Baptiste Joseph Coilly, cabaretier, Jean-Baptiste Dapremont et Gilbert Chatry, scrutateurs. Ils décident à l'unanimité de la vente de la majorité des biens, soit 75 verges de terres. Sans réponse du district sur cette décision, la municipalité décide trois mois plus tard de réaliser un partage en 102 coupons de deux lots par habitant. Ce partage sera contesté en séance du 17 mai 1804, mais sera finalement confirmé par le conseil de préfecture, ne laissant qu'un hectare de pré à la commune. Après la Terreur, une nouvelle municipalité est mise en place en novembre 1794, avec Guillaume Potier comme maire, et Jean-Baptiste Joseph Coilly, comme « agent national ». Ce dernier préside la nouvelle administration communale, créée en 1795, jusqu'en 1799.

Justice de paix : créée par les lois des 16 et 24 août 1790, la justice de paix assure, au niveau du canton, une justice de proximité en réglant les petits litiges et conflits entre particuliers. Un immeuble destiné à l'accueillir est construit rue de la Briqueterie. Après le Concordat de 1801, celui-ci accueille également le presbytère (remplacé par la Poste en 1912). Le premier juge de paix du canton de Novion est Jean-Baptiste Hainguerlot, qui réside à Sorbon, puis Pierre Boucher, originaire d'Herpy, nommé en 1794. Il est nommé

agent exécutif du directoire en 1795, mais est révoqué en 1798 (comme « constamment ivre et sans moralité » !). Il reste néanmoins huissier.

Les biens nationaux : ils proviennent des confiscations opérées à l'encontre, dans un

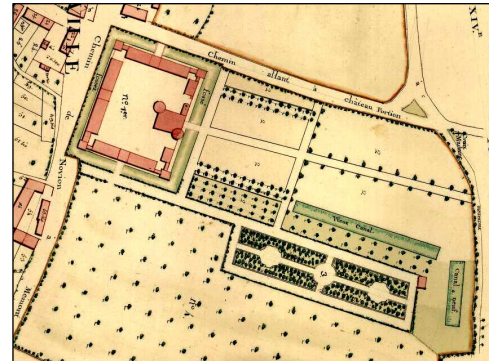


(Sohier, Lapierre et Desrobert) qui sont vendues. Les ventes suivantes se font sur soumission préalable : ainsi, tous les biens du dernier seigneur de Geoffreville, Augustine Le Danois, inscrite sur la liste des émigrés du 20 octobre 1792, sont vendus, d'abord les deux moulins de Provizy, à Pierre Louis Hibert, de Mézières, devenu négociant à Sault-lès- Rethel : ce qui reste du moulin « d'en bas » (maison et jardin) qui a été détruit à la Révolution (ses matériaux ont été vendus par l'administration), le 24 juillet

premier temps des instances religieuses, puis des émigrés. A Novion, les premières ventes aux enchères concernent dès avril 1791, des fermes et des terres appartenant aux Carmélites de Reims, à la cure de Novion, et à l'archevêché, puis en mars, avril et août 1793 aux fabriques de Novion, Reims et Rethel.

Les deux moulins de Provizy en 1768

En décembre 1793, ce sont des terres appartenant à des émigrés de Château

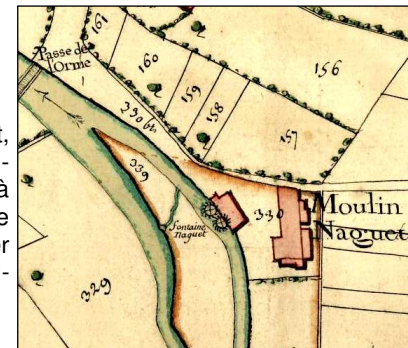


est vendu le 29 mars 1798 à Antoine Baudelot, homme de loi (avocat en parlement et lieutenant aux traites de Charleville et Mézières) à Mézières. Le presbytère est quant à lui vendu le 14 novembre 1796 au juge Pierre Boucher (sous réserve que les séances du conseil municipal puissent continuer de s'y tenir à l'étage).

Puis c'est le moulin Naguet qui est vendu le 13 avril 1798 à Louis Fournirat, négociant à Rethel.

Le château et son parc en 1768

Le jardin du château est vendu le 20 juillet 1796 à Nicolas Lelièvre, marchand de bois à Novion, puis le château





Mardi 25 janvier 2022 les élèves accompagnés de Mme **Menu** et des employés communaux, ont assisté à l'installation d'un « **Défibrillateur** » sur le mur de l'école. Puis ils ont eu droit à une explication du technicien sur son fonctionnement et son utilisation en cas d'un arrêt cardiaque avéré, après avoir appelé le 15.
Un deuxième Défibrillateur a été installé au niveau de la salle socio-éducative pour être proche des activités sportives et de loisirs.



Vendredi 11 Mars 2022, tous les élèves du Pôle scolaire, emmenés par Mme Menus, la Directrice, ont défilé dans les rues, déguisés à l'occasion du carnaval sur le thème des arbres.

Union Sports et Loisirs

Vendredi 18 Février 2022 , Salle Socio-éducative, toutes les associations adhérentes de l'**Union Sports et Loisirs** de Novion étaient réunies en Assemblée Générale Ordinaire sous la présidence de **André VALENTIN** en présence de Philippe Lantenois, Maire.



Après avoir remercié tous les bénévoles ,venus nombreux, le président se réjouissait de la présence de nouveaux habitants de la commune et leur souhaitait la bienvenue. Il a évoqué ensuite les problèmes de santé de: Jacky, Hervé, Colette et Marie-Hélène et leur a souhaité bon courage pour affronter leurs différentes maladies.

Ensuite les rapports d'activité de l'année 2021, en légère reprise par rapport à 2020, en raison de la situation sanitaire, ainsi que le rapport financier furent approuvés à l'unanimité.

Le renouvellement du bureau a vu l'élection de Michel Kurman , comme Trésorier en remplacement de Hervé Delloup ,démissionnaire pour raison de santé à qui le Président adressait ses profonds remerciements pour son engagement et son dévouement au service de l'animation et de la gestion de l'association depuis sa création. Les autres membres ont été reconduits dans leurs fonctions.

Le programme d'activité 2022 ainsi que les futurs investissements ont suscité un débat constructif. Après la présentation des différents programmes d'activités des clubs adhérents, le président, en remerciements des services rendus, invitait les participants à partager le verre de l'amitié.





Samedi 12 mars 2022, l'association des « **Anciens Combattants** » présidée par **Henri Herbay**, tenait son Assemblée Générale, salle SE. Après l'approbation des rapports d'activité et financier, le président évoqua le programme de l'année 2022 avec les participations aux différentes manifestations patriotiques. Et pour préserver le « Devoir de Mémoire » une participation plus nombreuse de la population et en particulier des jeunes est souhaitable.



Accueillie par Lionel Vuibert, Conseiller départemental, maire de Faissault, l'assemblée générale du **Souvenir Français**, comité de Novion-Porcien, présidée par **Alain Brodier**, s'est tenue le 12 Mars, salle des Fêtes, après le dépôt de gerbe au monument aux Morts, en présence des Sénateurs Marc Laménie et Else Joseph, de M. Fortier représentant Mme Poletti, Députée et de Mme Lesieur, Conseillère Départementale.



Jeudi 10 Mars 2022, salle de la Mairie s'est tenue l'Assemblée Générale de « **Fleurissons Novion** » association présidée par **Lysiane Gambier**. Après un bilan des années précédentes, la présidente énuméra les activités prévues en 2022, à savoir: Participation à la Fête du Printemps le 15 mai, visite de villages fleuris en juin, bourse aux plantes le 16 octobre et bien sûr, l'entretien des massifs et plantations aux côtés de Jacky, notre employé communal.
La réunion s'est terminée en souhaitant la bienvenue à toutes les bonnes volontés .

OPERATION NETTOYONS NOVION

Samedi 26 Mars 2022 des habitants bénévoles, munis de leur gilet fluorescent ont parcouru les rues et les abords du village afin de ramasser les déchets qui

s'accumulent çà et là, résultat du comportement d'un certain nombre de citoyens non respectueux de l'environnement et de notre cadre de vie. Cette action citoyenne est à signaler car elle permet de

conserver une belle image de notre village. Bravo et merci à tous.

En remerciement, un goûter a été offert par la municipalité et la ferme de la Herse.

Salle SE.



DATES à RETENIR

l'Union Sports et Loisirs

Organise

Dimanche 15 Mai 2022

SA TRADITIONNELLE

FÊTE du PRINTEMPS

À PARTIR DE 6H: BROCANTE, RUES CLOS DU CHÂTEAU, DU

STADE ET PARKING DU MUSÉE

9H. : SALLE SE: EXPOSITION TABLEAUX, OBJETS DE DÉCO,

10H. : OUVERTURE DU MUSÉE

12H.: RESTAURATION (SOUS CHAPITEAUX)

14H. JEUX ENFANTINS

VENEZ NOMBREUX

Cérémonie du 8 Mai

11h.45: rassemblement sous le préau de l'école pour un petit rappel historique.

12h. Monument: Dépôt de gerbe en présence de la Clique et des Sapeurs Pompiers.

Verre de l'amitié sous le préau

Fête Nationale 14 Juillet

11h. Cérémonie devant le Monument aux Morts
Vin d'Honneur

ETAT CIVIL

NAISSANCE:

Le **5 Janvier 2022** à Reims, de **Marceau MAILLOT**, fils de Yannick Maillot et de Anaïs Lefèvre, 1, rue de la Briqueterie.

Le **8 Janvier 2022** à Reims, de **Akira ROVIRA**, fils de Alain Rovira et de Audrey Piller, 2, rue des Vignes.

Le **3 Février 2022** à Charleville-Mézières, de **Lya VANDENBROUCKE**, fille de Jérémy Vandenbroucke et de Aurélie Joseph, 13 rue du Chesnois.

Le **26 Février 2022** à Reims, de **Elio SCHNYDER**, fils de Dimitri Schnyder et de Alison Roule, 31, rue de la Briqueterie.

DECES

Le **25 Février 2022** à Palavas les Flots de **Jean Claude RICHET** né le 31/08/ 1951 à Novion-Porcien

Le **17 Avril 2022** à Reims, de **Hervé DELLOUP**, né le 13 Avril **1950**, 14 rue Geoffreville



Hervé DELLOUP

« Du ballon rond à la Frite »



Après le vélo à Rethel, Hervé s'est investi à son arrivée à Novion en 2001 comme Trésorier bénévole à l'**Espoir Sportif** pour finir Président, puis comme trésorier de, l'**Union Sports et Loisirs**, où il œuvra sans compter. Sa disparition va laisser un grand vide dans la commune qui lui renouvelle ses remerciements pour son dévouement et tout son engagement associatif.



Fête Communale NOVION-PORCIEN

26 JUIN 2022
PROVISY 15 Août 2022

DON du SANG
Mardi 12 Juillet 2022
« **MUSEE GUERRE et PAIX** »
de 16h.à 20h.

Elections Législatives
Dimanches
12 et 19 Juin 2022
Salle Socio-Educative
de 8h. à 19h.

INFOS UTILES

Communauté de Communes Aides OPAH

Pour les propriétaires occupants et bailleurs un programme d'aides est accordé pour des réfections de façades, des rénovations de murs de toitures et bardages, ainsi que les travaux d'économie d'énergie: chauffage, isolation, etc..

Pour tous renseignements: Mme THIRY: 03 24 36 05 65
Une aide est également accordée par la région Grand-Est pour la démolition de ruines.

Journée Formation
Gratuite (à partir de 10ans)
« **Aux Gestes qui Sauvent** »
Organisée par



Le 7 Mai 2022
au **MUSEE GUERRE et PAIX**
Inscriptions: 06 31 09 97 85

Rallye des Ardennes
5-6 Juin 2022
Organisé par
l'ASA des Ardennes

SITE INTERNET www.novion-porcien.com

Facebook: Commune de Novion-Porcien, Provisy

SECRETARIAT DE MAIRIE

(ouverture au public: Lundi 15h/17h, Mardi 15h.30/18h., Jeudi 10h./12h.)

E.mail: mairie-de-novion@wanadoo.fr

SAMU : Tel : 15

INFIRMIERES: Tel : 03 24 72 55 43

POMPIERS : Tel : 18

Vendredi (eau) 15h./17h.30

Tel: 03 24 38 72 91

En raison des travaux d'agrandissement de la salle SE, les réservations pour locations seront suspendues à compter du mois de Sept 2022